

Développement du loisir halieutique en territoire Monts et Barrages



La Fédération de pêche souhaite poursuivre **l'amélioration de l'accès à la pratique de la pêche**, aussi bien pour les touristes que les habitants du territoire, adultes et enfants. Cela passe par des aménagements complémentaires à ceux déjà existants tels que :

- des mises à l'eau et des mises en accessibilité aux personnes à mobilité réduite,
- des aménagements plus légers pour améliorer le confort des pêcheurs, débutants ou initiés (tables de pique-nique, panneaux d'information sur la réglementation et les parcours, signalétique...)
- des aménagements spécifiques dans le cadre de la labellisation « Pêche en famille ».

Plusieurs types de parcours existent sur le territoire : **les parcours en barrages, en plan d'eau et en bords de Vienne.**

Objectifs :

- rendre les sites de pratique accessibles,
- structurer l'offre en loisirs halieutiques,
- faire connaître les différentes pratiques.

Parallèlement à ces aménagements, le PETR du Pays Monts et Barrages, en coopération avec la Fédération de Pêche et les Offices de tourisme du territoire proposera des **actions de promotion et de valorisation de la pêche sur le territoire** à destination des différents publics (familles, jeunes, touristes, ...). Cette démarche s'inscrit dans le **projet global de développement et de structuration des activités de pleine nature** sur Monts et Barrages.

Calendrier : 2016/2017

Contact :

Fédération de Haute-Vienne

federation-peche87[a]wanadoo.fr / 05 55 06 34 77



UNION EUROPEENNE
Fonds Européen Agricole pour
le Développement Rural
l'Europe investit dans les
zones rurales.